

2008/8780 - ORGANISATION DE RENCONTRES INTERNATIONALES DE BOXE AU PETIT PALAIS DES SPORTS DE GERLAND, LE VENDREDI 18 JANVIER 2008 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "LYON BOXE" (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association « Lyon Boxe » a organisé des rencontres internationales de boxe, le vendredi 18 janvier 2008, au Petit Palais des Sports de Gerland à Lyon 7^e.

Dans le cadre de cette manifestation, le boxeur Arsen MARTIROSYAN a disputé une rencontre pour la défense de son titre international face à un challenger désigné par la WBA et l'EBU.

Les objectifs de l'Association organisatrice étaient notamment :

- de transmettre les valeurs liées à la boxe (respect, maîtrise, contrôle de soi et discipline) ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs lyonnais et de leur offrir un spectacle de qualité ;
- d'assurer la promotion de cette discipline.

La Ville de Lyon a mis gracieusement les installations du Petit Palais des Sports de Gerland à la disposition de l'Association « Lyon Boxe ». Il est donc nécessaire d'établir une convention de mise à disposition à titre gratuit de ces lieux pour ce rassemblement sportif, la valeur de cette mise à disposition étant équivalente à 2 810,60 €.

Vu ladite convention ;

Vu les avis émis par les Conseils des 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Jeunesse et Sports ;

DELIBERE

1- La gratuité du Petit Palais des Sports de Gerland est accordée à l'Association « Lyon Boxe » pour l'organisation de ces rencontres internationales de boxe le vendredi 18 janvier 2008.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Lyon Boxe » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD